Réunion de rentrée familles
KIDS AND CIE BADABOUM 2025/2026

Ordre du jour :

- Règlement de fonctionnement
- Transmissions
- Doudou et tétine
- Journée type et ateliers d'éveil
- Aménagement de l'espace
- Autonomie et propreté
- Repas
- Sommeil
- Thème de l'année et projets

- **Règlement de fonctionnement**

Constitution de l'équipe cette année :

Mme Dubournet Marlyne est la référente technique de la structure et également de la micro-crèche de La Rochelle. Elle n'est pas présente sur le terrain. Vous pouvez la joindre au **07.52.07.06.02** ou bien par mail à l'adresse : **microcrechebadaboum@gmail.com.**

Sur le terrain, chaque jour, vous retrouvez Bérengère, Margot, Anaïs et Agathe.

Nous accueillons Ines en contrat d'apprentissage toute l'année, pour préparer le CAP AEPE. Elle sera présente les mercredis, jeudis et vendredis. Nous accueillons également toute l'année des stagiaires des métiers de la petite enfance, sous la responsabilité du gestionnaire et sous le tutorat de la référente technique. Le personnel de la micro-crèche assure lors de ces stages une formation et un encadrement adapté et participe à l'évaluation de chaque élève. Les stagiaires participent à la vie de la structure mais ne sont pas comptés dans les effectifs du personnel encadrant.

Des séances d'analyse de la pratique sont mises en place, à raison de 3x2h dans l'année. Ce sont des temps qui permettent aux professionnelles de prendre du recul sur des situations vécues au sein de la structure (que ce soit au sein de l'équipe, auprès des enfants ou des familles).

Pour rappel, la structure est ouverte de 8h00 à 18h30. Depuis septembre 2024, toutes les familles en contrat régulier ont un forfait à la journée qui couvre l'amplitude horaire de la crèche. Les enfants arrivent avant 9h30 pour démarrer la journée, qui est jalonnée de temps « repères » pour vos enfants. Les accueils plus tardifs doivent rester occasionnels afin que cela n'impacte pas l'organisation de la journée ni le groupe d'enfants accueillis. De même, les départs/arrivées ont lieu à 13h si votre enfant est présent en demi-journée afin, une fois encore, de ne pas perturber l'organisation ni le groupe d'enfants accueillis. Les premiers départs s'effectuent ensuite à partir de 16h30.

Fermeture de la structure :

- Du vendredi 19 décembre 2025 au soir, réouverture le lundi 29 décembre 2025. (La structure fermera ses portes exceptionnellement le 31 décembre à 17h30 au lieu de 18h30).

- Du vendredi 10 avril 2026 au soir, réouverture le lundi 20 avril 2026.

- Du vendredi 7 août 2026 au soir, réouverture le lundi 31 août 2026.

La structure est également fermée les jours fériés.

L'enfant n'est transmis le soir qu'aux parents, ainsi qu'aux personnes indiquées par la famille pouvant venir récupérer l'enfant. Merci de nous en informer le matin ou par téléphone. Sans information de votre part, nous sommes obligés de vous appeler afin de valider le départ de votre enfant. La tierce personne qui vient chercher votre enfant devra se munir de sa pièce d'identité.

L'administration de traitement médical est autorisée au sein des structures petite enfance depuis septembre 2022. Un nombre de critères important est cependant à respecter et nous serons vigilantes à tout cela avant d'administrer le médicament à votre enfant (ordonnance transmise qui indique le médicament à administrer, la posologie, la fréquence d'administration, la durée du traitement, autorisation signée par la famille sur l'ordonnance, flacon de médicament neuf, s'il y a reconstitution de médicament elle sera faîte par la famille devant les professionnelles etc.). Nous avons à notre disposition un référent santé et accueil inclusif (infirmière puéricultrice), à qui nous pouvons faire appel lors de toute question d'ordre médical. Elle interviendra au sein de la structure 10h/an.

Nous vous rappelons que tout enfant ayant une maladie contagieuse ou une maladie qui est à éviction obligatoire ne pourra être accueilli au sein de la structure.

Pour toutes absences, merci de prévenir la structure 1 semaine à l'avance. Pour toutes maladies, merci de prévenir la structure avant 9h le jour même au **09.82.56.93.70.**

Il n'y a aucune déduction tarifaire en cas d'absence de l'enfant pour congé ou maladie.

Tout port de bijou pour votre enfant est proscrit ainsi que l'apport de petits objets pour cause de risque d'ingestion.

Les petits déjeuners de la maison ne pourront être consommés à la crèche, pour cause de non-traçabilité des aliments.

Pour les anniversaires de vos enfants, vous pouvez apporter gâteau, jus de fruits… Ce doit être des produits industriels, sous vide, pour lesquels nous pourrons effectuer une traçabilité des produits (n° de lot, DLC..). Nous vous demandons de nous fournir le ticket de caisse de ces produits. Vous avez également la possibilité de nous fournir tout le nécessaire pour réaliser un gâteau pour votre enfant lors d'un atelier cuisine, encore une fois avec des produits non entamés et le ticket de caisse. Le gâteau sera ainsi consommé lors du goûter des enfants.

L'accueil d'un enfant en situation de handicap est possible, si une demande était faite.

Le bon déroulé des journées passe par l'établissement d'un cadre sécurisant, où les limites sont posées à l'enfant, et lui sont rappelées (nous ne punissons pas les enfants). Si besoin, nous isolons l'enfant : il est assis à l'écart du groupe et nous cherchons son attention et son écoute afin de mettre des mots sur ce qui vient de se passer, nous lui rappelons les règles et nous lui proposons d'autres alternatives à son comportement ou à la situation qui vient d'être vécue par l'enfant. Si l'enfant en manifeste le besoin, il peut rester quelques minutes assis et revient ensuite avec le groupe ou le professionnel l'accompagne sur un autre jeu.

Nouveauté : Depuis la rentrée de septembre 2024, nous utilisons un nouveau logiciel AQOONA.

L'équipe a désormais une tablette tactile sur laquelle elle pointe les arrivées et départs des enfants, note les transmissions pour chaque enfant, prend des photos des enfants au cours de la journée.

Les familles ont un accès personnel à l'application via leur téléphone qui permet :

- ✓ Une visibilité sur les horaires d'arrivée et de départ de votre enfant enregistré par l'équipe
- ✓ Des actualités individuelles (par exemple : une relance sur une facture impayée, une relance sur un document demandé, etc...)
- ✓ Des actualités collectives (par exemple : sorties, venue de la photographe, fête de fin d'année, etc...)
- ✓ Un partage hebdomadaire ou journalier de photos prises par les professionnelles au cours de la journée
- ✓ Un récapitulatif en fin de journée, après la fermeture des crèches, des informations physiologiques de votre enfant au cours de la journée d'accueil (heures de sieste, informations concernant les repas, prise de médicament).

En projet, d'autres fonctionnalités :

- ✓ Un transfert de documents
- ✓ Des réservations de créneaux supplémentaires occasionnels en fonction des disponibilités
- ✓ Un partage d'informations sur votre enfant (par exemple : une absence programmée, un rendez-vous médical, etc...

Les échanges avec les familles étant pour nous primordiales dans l'accueil et l'accompagnement des enfants, nous faisons le choix de ne retranscrire sur l'application que les informations physiologiques de votre enfant. Ainsi, en fin de journée, les équipes vous transmettront oralement des situations sur le comportement de votre enfant, ses interactions, les ateliers auxquels il a pu participer et comment il s'en est saisi, etc.. Ces moments d'échanges sont précieux pour que vous ayez un aperçu de la vie de votre enfant au sein de la structure.

- **Transmissions**

Le but des transmissions est d'assurer la continuité entre la maison et la crèche. Nous sommes à l'écoute des demandes des familles, et respectons ces demandes dans la limite où la collectivité peut y répondre.

Les transmissions sont adaptées en fonction des attentes familiales, afin que celles-ci soient individualisées et personnalisées. Elles se font à partir de la tablette, que nous remplissons tout au long de la journée.

- **Doudou et tétine**

Ce sont les objets les plus importants de votre enfant. Le doudou fait le lien entre la maison et la crèche, il rassure l'enfant et lui permet de tenir la journée en votre absence. C'est aussi

parfois doudou qui vit les premières expérimentations de l'enfant ou qui est le réceptacle de ses émotions.

Ils ne sont cependant pas la réponse immédiate, ils restent en accès libre. Plus l'enfant est rassuré et serein à la crèche, plus il se détache de son doudou.

Nous invitons les enfants à poser leurs tétines et doudous lors de certains temps : repas, jeux extérieurs, peinture… Les enfants sont invités à ranger leurs tétines dans la « maison des tétines ».

Nous ne mettons pas de force une tétine à un enfant qui ne la souhaite pas.

Enfin, nous avons observé que pour les plus petits, parfois, un tee-shirt avec l'odeur de maman, de la maison, peut être réconfortant.

- **Journée type et atelier d'éveil**

Jusqu'à 9h30 : accueil des enfants, jeux libres

Vers 9h30-9h45 : Temps de comptines pour se dire bonjour

Jeu libre et/ou ateliers/sortie dans le jardin

Temps calme avant le repas

Vers 11h15 : Repas
Les plus grands sont ensuite invités à se déshabiller pour se préparer à la sieste.

12h30/12h45 : Sieste puis réveil échelonné.
Au moment de leur changement de couches, les enfants sont invités à se rhabiller.

Jeu libre

Vers 15h30 : Goûter

Jeu libre/ateliers/temps calme

Pour les plus jeunes, la journée suit tout simplement leur rythme

<u>Ateliers d'éveil chez les petits</u>

Eveil moteur : se retourner, ramper, 4 pattes…avec des plans inclinés, des modules, des coussins. On ne met pas un enfant dans une position qu'il ne maîtrise pas encore seul, mais on l'incite et lui montre comment se retourner, s'asseoir... Travail de préhension et manipulation de différents objets, de différentes formes et tailles.
Eveil langagier : verbalisation, bain sonore, expressions corporelles et faciales (comptines, verbalisation…)
Eveil sensoriel : musique, sons, toucher (textures, peinture/patouille, objets mous, durs, sonores…).

<u>Ateliers d'éveil chez les grands</u>

La notion de plaisir est primordiale. Les jeux peuvent être individuels et/ou collectifs, « ensemble » ou « à côté ». On distingue deux façons de les présenter : Le « jeu libre » : jouets

mis à disposition en accès libre, jeux d'imitation, de construction… l'enfant gère son activité sans l'adulte pour définir un cadre de jeu. Il peut détourner les objets, crée son jeu, seul ou à plusieurs.
Les « ateliers dirigés » : ce sont des jeux/matériels non accessibles à l'enfant de manière autonome, proposés par l'adulte mais jamais obligatoires, le plus souvent sans recherche de résultat final. L'objectif étant de faire vivre à l'enfant de nouvelles expérimentations, découvertes…

Nous pouvons également proposer des ateliers cuisine, où les enfants vont manipuler (et surtout goûter !) différents aliments.

Les activités proposées peuvent avoir lieu en pièce de vie ou être décloisonnées (on utilise le dortoir des grands) afin d'être en plus petit groupe et d'adapter nos propositions en fonction de ce que nous observons des besoins de chaque enfant.

- **Aménagement de l'espace**

L'aménagement de l'espace est un moyen de sécuriser l'enfant par des repères spatiaux, un environnement stable, fiable et constant. Il évolue en fonction des besoins (âge des enfants, besoins psychomoteurs, etc.)
La décoration de la salle est également évolutive en fonction des saisons, d'une thématique…

L'espace « bébé » : notre volonté est de toujours favoriser les interactions entre enfants d'âge différents, nous avons laissé cet espace sans barrière mais délimité et « protégé » par des règles et la présence d'une professionnelle souvent située à côté de cet espace. Les bébés qui commencent à se déplacer peuvent en sortir librement pour explorer, tout comme les grands peuvent venir leur tenir compagnie ou s'y reposer.

L'adulte est toujours visible et repéré par tous les enfants. Il assure la sécurité physique et affective nécessaire pour leur permettre de découvrir l'environnement et réaliser différentes expérimentations.

- **Autonomie et propreté**

L'autonomie n'est accessible pour l'enfant que lorsqu'il se sent en sécurité physique et affective dans l'environnement dans lequel il évolue, encore plus lorsque cet environnement n'est pas celui du cadre familial.

L'enfant doit pouvoir se sentir en sécurité physique et affective : les bras, la disponibilité, les paroles, la présence de l'adulte, vont permettre à l'enfant de s'autoriser à faire et s'épanouir dans un nouvel environnement. L'enfant sait qu'à tout moment l'adulte peut être disponible pour lui s'il en a besoin.

L'autonomie est ensuite favorisée durant le jeu et les actions quotidiennes, ces temps sont pensés et proposés de manière à encourager, favoriser et accompagner l'autonomie de l'enfant.

Dans le jeu libre, l'enfant gère son activité, il a le choix des jeux, la possibilité de l'exprimer, laisser libre cours à son imagination.
Dans les temps du quotidien, l'autonomie se décline par encourager et accompagner l'enfant à faire par lui-même, nous lui proposons notre aide sans pourtant l'imposer :

Repas : s'installer seul à table, mettre le bavoir, essayer de manger seul, Au niveau du change : nous changeons les plus grands qui le souhaitent debout, ils se déshabillent seuls. Nous leur proposons d'aller s'asseoir sur le petit toilette ou sur le pot s'ils le souhaitent, ils

s'essuient seuls, se rhabillent. Le port de culottes ou caleçons est facilitateur plutôt qu'un body pour les enfants qui souhaitent « faire seul ».
Au fur et à mesure de l'acquisition de la propreté, l'enfant sera de plus en plus autonome dans ces gestes et la gestion de ses besoins d'aller aux toilettes.

Sur chaque temps, nous sécurisons l'enfant, nous lui montrons notre confiance en ces capacités par notre parole, nos gestes et nous l'accompagnons dans ces nouvelles acquisitions autonomes.

- **Repas**

Le repas est un moment de plaisir, de partage, d'échange, de convivialité…

Pour les plus grands, le repas est actuellement proposé à partir de 11h15 et le goûter vers 15h30. Les repas des bébés sont proposés en fonction de leur rythme.

Les repas sont livrés quotidiennement par la société Ansamble, basée à St Herblain et travaillant essentiellement avec des produits Bio et/ou de saison.

Les biberons sont confectionnés chaque jour en fonction du rythme journalier de votre enfant. Pour rappel, les bouteilles d'eau amenées par les familles sont rendues chaque soir car nous ne pouvons les garder et les utiliser que dans les 24h d'ouverture.

La diversification alimentaire est proposée et installée en amont par les parents à la maison, pensez à nous tenir informé de l'intégration des différents aliments.

Nous accompagnons les enfants dans la prise en main de la cuillère (double cuillère, on prépare les cuillères et l'enfant prend seul pour la porter à sa bouche… Proposition d'aide) et nous laissons l'enfant manger seul s'il le souhaite, même s'il s'en met partout.

Moment de plaisir, partage, échange, convivialité…

- **Sommeil**

1 dortoir pour les plus petits avec des lits à barreaux – 1 dortoir pour les plus grands avec des lits couchettes bas

Dans les deux dortoirs les lits sont nominatifs, et la place de chaque enfant est stable. Les rythmes de sieste sont à la demande, dès que le besoin s'en fait sentir (observation dès les premiers signes de fatigue). Surveillance toutes les 10 minutes avec suivi écrit pour chaque dortoir.

Respect des différents rituels de chaque enfant : bercement, caresses ou au contraire distance, présence des doudous, tétines ou autres objets sur ces temps qui peuvent réamorcer des sentiments d'angoisses en l'absence du parent.

- **Thème de l'année et projets**

Le thème de cette année est "la découverte du monde". Tous les deux mois, nous partirons à la découverte d'un continent, en commençant par L'Europe, l'Antarctique, etc…
La décoration et la proposition des ateliers vont évoluées en fonction de la thématique tout au long de l'année.

Des ateliers seront également proposés sans lien direct avec la thématique mais

pour permettre de nouvelles expérimentations et découvertes pour les enfants.

Des temps forts marqueront l'année (goûter pour Noël, fête de fin d'année,

…)

Sorties :

Nous sommes susceptibles de réaliser des sorties en cours d'année avec les enfants.
Nous réalisons déjà des sorties au parc à proximité ainsi qu'à la bibliothèque.

D'autres sorties plus exceptionnelles peuvent avoir lieu pour lesquelles nous demandons la participation des familles (par exemple sortie à la ferme l'année dernière).

L'équipe de Badaboum est très heureuse d'accueillir vos enfants et de collaborer avec vous pour leur épanouissement.